

GUIDE

MON PROJET SPORTIF UNE MÉTHODE ÉCO RESPONSABLE



LIVRET D'INTRODUCTION

CONTEXTE YVELINOIS



EDITO

Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Yvelines

Le sport de par ses spécificités et ses valeurs constitue un vecteur important de sensibilisation et de réflexion sur les conséquences de nos pratiques pour l'avenir de notre société et de notre planète.

En 2011, le Ministère en charge des sports a établi la Stratégie nationale du développement durable du sport, plaçant ainsi le développement durable comme une politique publique prioritaire.

Dans les Yvelines, le sport représente plus de 400 000 licenciés et près de 2 600 associations sportives. Une politique commune a été élaborée par la Direction départementale de la cohésion sociale, le Conseil général et le Comité départemental olympique et sportif afin d'engager tous les acteurs dans une démarche durable. Cela s'est traduit par l'élaboration et la signature de la Charte pour un développement durable du sport yvelinois le 6 octobre 2011.

Ce guide s'inscrit dans la continuité du travail de collaboration engagé par les instances sportives dans le département. A travers cet outil pédagogique, l'objectif est d'aider les associations à intégrer une démarche durable dans leur projet associatif et dans l'organisation d'évènements.

Je souhaite ainsi, que chaque acteur du sport yvelinois participe pleinement à la préservation de notre environnement et à la promotion de l'équité sociale.

Ethel CARASSO-ROITMAN
Directrice Départementale de
la Cohésion Sociale des Yvelines

EDITO

Conseil général des Yvelines

Avec près de 80 % de son territoire dédié aux espaces naturels, les Yvelines sont le lieu idéal pour les passionnés d'activités de pleine nature. Grâce à ses 1 150 kms de sentiers balisés, 105 kms de bords de Seine, 70 000 hectares de bois et forêts, 350 kms de sentiers équestres, 400 kms de vélos routes et voies vertes, notre département dispose d'atouts remarquables. Les 400 000 licenciés yvelinois inscrits dans les quelques 2600 associations sportives font de notre département le plus sportif d'Ile-de-France nécessitant de fait la prise en compte de l'impact des pratiques sportives sur l'environnement et la responsabilisation de chacun, dirigeant et pratiquant.

Faisant suite à la charte « Pour un développement durable du sport yvelinois », puisse ce guide vous aider dans l'organisation de vos activités en vous apportant des réponses opérationnelles pour un développement équilibré de notre département tout en tenant compte des spécificités de chaque sport.

Alain SCHMITZ
Président du Conseil général
des Yvelines



Comité Départemental Olympiques et Sportif des Yvelines

Le CDOS 78 est heureux de vous annoncer la sortie du guide « **Mon projet sportif, une méthode éco-responsable** », fruit d'une collaboration avancée de sa Commission « Sports de nature et développement durable », la DDCS 78 et le Cg78.

Ce guide, conçu et produit à l'intention des responsables associatifs sportifs des Yvelines, vient heureusement compléter, au plan départemental, les efforts prodigués depuis vingt-cinq ans (rapport Brundtland, en 1987) par les organisations et instances internationales, européennes et nationales pour mettre en oeuvre, concrètement, les idées et les principes liés au concept du développement durable.

Ces idées et principes fondateurs furent complétés en France par la diffusion du « petit livre vert », « l'Agenda 21 du sport français », conçu et édité, en 2009, par le CNOSF, et déclinant un véritable programme d'actions du mouvement sportif français dans le domaine du développement durable.

Au plan départemental, le CDOS 78, fort de ses nombreuses expériences dans le domaine du développement durable :

- instauration d'une Commission « Sports de nature » dès 2006 (aujourd'hui « Sports de nature et développement durable »)
- mise en oeuvre systématique d'une démarche du développement durable dans toutes les manifestations (« Foulées Olympiques », ...)
- mise en place de la « Journée du Sport Yvelinois » dédiée aux sports de nature en 2006
- référencement « Sport et développement durable » de son Agent de développement territorial, après formation
- obtention, en 2010, du label national « développement durable, le sport s'engage », décerné par le CNOSF

- réalisation d'une plaquette d'information relative au développement durable permettant d'intégrer cette démarche dans le dossier de demande de subventions CNDP
- signature, le 6 octobre 2011, de la « **Charte pour un développement durable du sport yvelinois** » avec la Préfecture des Yvelines et le Conseil général des Yvelines

est à même de proposer aux acteurs du mouvement sportif yvelinois ce guide dont les principes directeurs sont les suivants :

- inclusion de la démarche du développement durable lors de toute création, conception et réalisation de tout projet ou évènement sportif éco-responsable, au service d'une politique du développement maîtrisé des sports de nature
- et inclusion de cette démarche dans la politique générale du développement de toute structure associative sportive.

Les lecteurs de ce guide y trouveront certainement de précieuses informations pratiques et aussi des éléments de réflexion qui guideront leurs actions au quotidien, leur permettant ainsi de répondre aux grands engagements et aux valeurs (cf. livrets 1 et 2) émanant des trois piliers du développement durable : social, environnemental et économique.

Ce guide constitue donc un précieux outil ressource de référence, à la fois « passage obligé » pour qui veut améliorer sa performance dans le domaine, vecteur de valorisation des actions, et source d'évaluation de celles-ci.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la conception et à la réalisation de ce guide

et... nous vous souhaitons une lecture agréable et... profitable.

Jean-Loup LEPLAT
Président du CDOS 78



QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

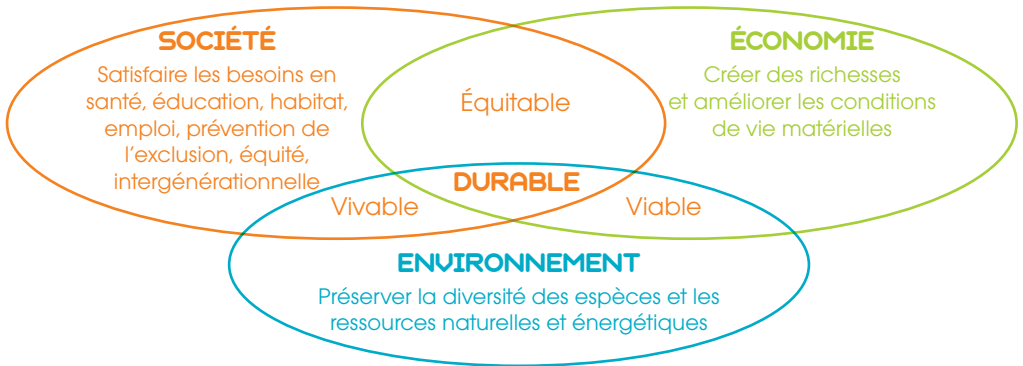
> Définition

« Un développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle, sans compromettre les possibilités des générations futures à répondre aux leurs ». Rapport Brundtland, 1987.

Les préoccupations liées au développement économique impactant la survie de la planète ont émergé dans les années 70. À ces préoccupations économiques et environnementales s'est ajoutée dans les années 80 la

question de l'équité sociale. Le terme de développement durable a fait son apparition en 1987 dans le rapport intitulé « Notre avenir à tous », rédigé par le 1^{er} Ministre norvégien Brundtland. Ce n'est qu'à partir du Sommet de la Terre de Rio, en 1992, que les États ont pris conscience de la nécessité de concevoir leur développement économique différemment.

Le développement durable est au cœur de 3 dimensions :



Source : plaquette « CNDS et Développement Durable 2012 », DDCS et CDOS78

> SPORT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le sport est une activité qui en France rassemble 15 millions de licenciés ainsi que près de 40 Millions de pratiquants. Il constitue un vecteur de sensibilisation et de communication important. Il s'est interrogé sur ses pratiques à travers les valeurs qu'il véhicule (partage, solidarité, dépassement de soi, fair-play). Les déplacements en compétition, l'organisation

d'évènements, les pratiques en pleine nature ou au sein d'infrastructures sportives impactent l'environnement. Il peut être rassembleur, mais aussi source de clivages. C'est pourquoi les réflexions engagées sur l'activité sportive ont commencé à le faire évoluer vers une meilleure prise en compte de l'éco-responsabilité.



> ACTIONS MENÉES PAR LE MONDE DU SPORT

Le mouvement sportif, à travers le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), s'est interrogé dès 2003 sur les effets de la pratique sportive et s'est engagé dans une démarche durable à travers l'adoption de « l'Agenda 21 du sport français » et sur la signature en 2008 d'une Charte par toutes les fédérations membres du CNOSF. En 2010, le CNOSF, à travers un label « Développement

durable, le sport s'engage » a permis la valorisation d'actions menées par des associations ou structures éco-responsables.

Aujourd'hui, la plupart des fédérations ont des politiques en matière de développement durable et disposent de ressources, d'outils permettant aux associations de s'inscrire dans cette démarche.

> ACTIONS MENÉES PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DES SPORTS

Le Ministère en charge des sports a lancé en 2010 une concertation avec tous les acteurs du sport (mouvements sportifs, collectivités territoriales, entreprises...), à travers des Assises interrégionales du sport durable pour établir la Stratégie nationale du développe-

ment durable du sport (SNDDS) en mai 2011. Cette stratégie est une déclinaison de la Stratégie nationale du développement durable 2010-2013 adoptée par le gouvernement en 2010. Elle repose sur les 9 défis suivants :

Défi 1

> Consommation et production

Défi 2

> Éducation, formation et recherche

Défi 3

> Gouvernance

Défi 4

> Changement climatique et énergies

Défi 5

> Transport et mobilités durables

Défi 6

> Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

Défi 7

> Santé et développement durable

Défi 8

> La responsabilité sociale du sport

Défi 9

> Défis internationaux en matière de développement



CHARTRE

POUR UN DÉVELOPPEMENT

DURABLE DU SPORT YVELINOIS⁽¹⁾

LES SIGNATAIRES PRINCIPAUX

Le Département des Yvelines, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Yvelines, le Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines et les Comités Sportifs Départementaux souhaitent **valoriser toutes actions** autour du développement durable à travers **deux axes** qui tiennent compte des spécificités du sport pratiqué : le fonctionnement général de la structure associative et l'organisation d'événements.

PRINCIPES D'ENGAGEMENT

1. Engagement du monde sportif Yvelinois
2. Valorisation des sports de loisir et de compétition
3. Protection du patrimoine naturel et humain
4. Engagement volontaire
5. Adoption d'une politique sportive pérenne
6. Déclinaison de la politique sportive

Les deux grands axes d'engagement

Le FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL des associations afin d'amorcer pour certaines, ou consolider pour d'autres, **une nouvelle gouvernance** qui consistera à intégrer une **réflexion stratégique** en matière de développement durable dans leurs objectifs généraux, leurs activités et leurs projets par l'intermédiaire de leurs systèmes de management et d'évaluation.

L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS afin que les objectifs de développement durable soient pris en compte aussi bien par les organisateurs bénévoles et salariés, et les concurrents que par les spectateurs. Une manifestation est mieux acceptée par son territoire si son impact environnemental est limité.

En signant cette chartre, le comité départemental s'engage à proposer et **mettre en place des pratiques responsables et respectueuses de l'environnement et à décliner celles-ci dans les clubs** qui lui sont affiliés, notamment, en leur transmettant des éco-gestes adaptés, et en incitant les associations à faire de même avec leurs adhérents.



LES TROIS PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque axe est décliné sur chacun des volets du développement durable : environnemental, social et économique

> VOLET ENVIRONNEMENTAL

> **Energie** : car elle n'est pas inépuisable et revient de plus en plus chère.

> **Eau** : car la qualité des eaux se dégrade et que la ressource se raréfie en certains lieux et saisons.

> **Déchets** : car ils mettent, pour certains d'entre eux, des siècles avant de disparaître. La fabrication inutile de biens entraîne un gaspillage des ressources naturelles et des pol-

lutions visibles et toxiques des milieux naturels.

> **Transports** : car ils sont à la fois gros consommateurs d'énergie et gros émetteurs de polluants.

> **Espaces naturels et biodiversité** : car ils sont fragiles et qu'à ce titre ils constituent des zones à protéger afin de préserver la faune, la flore et la biodiversité

> VOLET SOCIAL

> **Public handicapé** : Intégration du public handicapé dans la pratique et dans les instances dirigeantes.

Public éloigné de la pratique sportive : car le sport est un des meilleurs outils d'intégration.

> **Rapprochement intergénérationnel** : car l'organisation de l'activité sportive est basée sur des échanges intergénérationnels

> **Capital « Sport-Santé »** : car l'impact positif du sport sur la santé n'est plus à démontrer.

> **Lutte contre le dopage et les incivilités** : car il convient de protéger la santé des pratiquants en prévenant les accidents liés à la pratique mais aussi les dérives, comme le dopage ou la violence, quel que soit le niveau de pratique.

> VOLET ÉCONOMIQUE

> **Economie** : Favoriser la mutualisation des moyens car un investissement ciblé et profitable au maximum d'associations permettra la réduction des dépenses.

> **Territoire** : Développer les activités sportives en cohérence avec le territoire car le

sport est moteur d'animation et de dynamique locale.

> **Emploi sportif** : car un encadrement compétent est une garantie de qualité pour tout un chacun.

(1) La CHARTE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SPORT YVELINOIS a été signée le 6 octobre 2011 dans les salons du Conseil général des Yvelines par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 78, le Conseil général 78, le Comité Départemental Olympique et Sportif 78 et les Comités Sportifs Départementaux des Yvelines.

RESSOURCES

> **Ministère des Sport de la jeunesse
de l'éducation populaire
et de la vie associative :**

www.sports.gouv.fr

www.developpement-durable.sports.gouv.fr

> **Comité national olympique et sportif français :**

www.franceolympique.com

> **Évaluation de votre action :**

www.coachcarbone.org

www.diag26000.eu

www.deuxsevres.franceolympique.com/

> **Transports :**

www.Covoiturage.fr

www.covoiturage.yvelines.fr

> **Gestion des déchets :**

<http://www.ecoemballages.fr/accueil-portal/le-tri-selectif/>

<http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-dechets>

> **Achats éco-responsables :**

<http://www.ecolabels.fr/fr/>

> **Communication :**

www.imprimvert.fr

> **D'autres idées :**

<http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-loisirs/sport/conseils>

<http://developpement-durable.sports.gouv.fr/m/la-sndds-pour-ma-structure>

